



# Janvier - Février 2009

## N° 11

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### **A.L.S.H.** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

##### Février :

Ouverture du 9 au 24 février 2009.

Permanences d'inscription en mairie à partir du 15 janvier 2009.

#### **Les travaux**

- Logements de Prat Al Lenn : remise des clés aux nouveaux locataires le 12 janvier 2009.
- Lotissement la Fontaine : il reste 1 lot à vendre
- Le Permis de Construire de la nouvelle Maison de Retraite a été déposé le 18 décembre 2008

**B.I.S.**  
**Brèves Infos SIZUN – Saint-Cadou**

#### **MAIRIE**

Du lundi au vendredi :  
De 8 h 30 à 12 h 00  
De 13 h 30 à 17 h 00

Le samedi :  
De 8 h 30 à 12 h 00

#### **Horaires d'ouverture :**

##### **DECHETTERIE**

(du 1er octobre au 31 mars)

Lundi et samedi :  
de 9 h à 12 h et  
de 13 h 30 à 18 h

Mercredi et vendredi :  
de 13 h 30 à 18 h

#### **BIBLIOTHEQUE**

Lundi :  
16 h 30 à 18 h

Mercredi et samedi :  
10 h à 11 h 30

☎ **02-98-68-83-81**

### **Permanences en mairie**

**A.D.I.L.** : le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h

**Affaires sociales** : le jeudi de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous)

**Assistante sociale MSA** : s'adresser à la MSA de Morlaix (☎ 02-98-85-59-31)

**Mission locale** : le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 h à 17 h

**Plan Local Habitat** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14 h à 15 h 30

**Conciliateur** : le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30

# Conseil Municipal du 19 novembre 2008

☞ **Rapport annuel eau/assainissement – exercice 2007** : Les membres du Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance approuvent le rapport tel que présenté.

☞ **Révision du PLU : débat sur le PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : La commission chargée de la révision du PLU a travaillé sur la rédaction du PADD, qui doit faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Ce PADD est présenté à l'ensemble des conseillers ; il compte 6 grandes orientations : 1) conforter la structure urbaine actuelle ; 2) qualifier et diversifier l'offre d'habitat ; 3) protéger et mettre en valeur le paysage, les espaces naturels et la ressource en eau ; 4) préserver une agriculture dynamique ; 5) favoriser le développement des activités industrielles, artisanales et commerciales ; 6) favoriser le développement du tourisme et des loisirs. Le PADD est validé par le conseil à l'unanimité.

☞ **Legs FAYET** : Le Maire rappelle la délibération en date du 14 septembre 1998 acceptant le legs de Mme Anne FAYET au profit de la commune. Il propose de régulariser la vente au profit de la commune de SIZUN par Melle Henriette LAURENT de l'usufruit lui appartenant dans une propriété sise à SIZUN, 29 rue de l'Argoat. Cette propriété avait été léguée en nue-propriété à la commune. Cette acquisition aura lieu moyennant le prix principal de 4 800 € ; lequel prix sera compensé avec pareille somme avancée par la commune pour régler les taxes foncières et assurances relatives à cette propriété qui incombait à Melle Henriette LAURENT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la régularisation.

☞ **Financement initiation à la langue bretonne à l'école maternelle** : Le Conseil Général, en concertation avec l'Inspection Académique, a mis en place depuis quelques années, un dispositif d'initiation à la langue bretonne dans les écoles publiques du Finistère qui en formulent la demande ; c'est le cas de l'école maternelle. A compter de la prochaine rentrée scolaire ce dispositif sera pérennisé si la commune participe au financement par le biais d'une convention triennale de partenariat. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 18 favorables, 1 abstention accepte de participer financièrement au dispositif à compter de la rentrée 2009/2010 et autorise le Maire à signer la convention de partenariat.

☞ **Subvention garderie école Saint-Vincent** : Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder à l'école Saint-Vincent une subvention d'un montant de 3 190 € pour le fonctionnement de sa garderie périscolaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 13 favorables, 2 abstentions, 4 contre : décide de verser une subvention de 3 190 € à l'école Saint-Vincent pour le fonctionnement de sa garderie.

## ☞ **Compte rendu des commissions** :

▪ **Sports, enfance, jeunesse et vie associative** : le bilan de fonctionnement de l'ALSH de l'été est positif, le challenge a très bien fonctionné. Le camp de St Thoïs a été une réussite, bon bilan sur la Toussaint également. Orientations et perspectives pour 2009 : intégrer le challenge dans le cadre de l'ALSH, garder le même tarif pour 2008-2009 et travailler sur un accueil de loisirs à l'année. D'autre part, la commune a fait une demande auprès de la CCPL pour le passage du bus halte-garderie. Le planning des manifestations a été distribué aux associations. La « Comédia dans tous ses états » sera présent sur la commune de Sizun du 2 au 6 février 2009.

### ▪ **Patrimoine, tourisme, culture** :

→ Fleurissement de la commune : la commission a travaillé sur le fleurissement de Sizun et de Saint-Cadou pour 2009. Pignon de la mairie : balconnières sur 4 barrières ; rue de l'Argoat : vasques sur les lampadaires ; couleur dominante du bourg : rouge / rose soutenu / jaune afin de créer une harmonie.

→ Tourisme : bilans été 2008 : baisse de fréquentation en 2008 par rapport à 2007 sauf juillet (Brest 2008, Tour de France). Les travaux au camping ont été prévus pour la prochaine saison.

→ Eglise : les dossiers des entreprises SPS (sécurité) ont été transmis à la DRAC pour analyse.

→ Bibliothèque : l'informatisation des livres est presque terminée ; elle a reçu une subvention de 1 600 € sous forme de crédit livre allouée par le Centre National du Livre à la bibliothèque du Finistère. (Cette subvention est liée à un investissement informatique)

→ Opération présentoir gratuit : elle est menée par le Comité Départemental du Tourisme vers les campings, offices de tourisme, villages vacances, hôtels inscrits dans le guide du Finistère. Pour Sizun, convention signée pour 3 ans pour le camping.

## **COMMUNIQUES**

**MAIRIE** : Recensement : Le recensement est obligatoire à 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans le mois d'anniversaire. Les garçons et filles nés en 1992 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation de recensement sera délivrée : elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

**MAIRIE** : Suite à des plaintes reçues en Mairie, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont priés de les tenir à l'attache et qu'ils sont responsables de tout incident qu'ils pourraient provoquer (Art. 1385 du Code Civil).

**MAIRIE** : Afin de faciliter les démarches administratives, nous invitons les nouveaux arrivants dans la Commune à se faire connaître auprès de nos services.

**POPULATION** : Communication de l'INSEE concernant les chiffres officiels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

Population municipale : 2129

Population comptée à part : 56

Population totale : 2185

**AIDE A LA CUVE** : Une aide de 200 € peut être accordée aux particuliers sous réserve d'être non imposable et de justifier d'une facture de fioul comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009. Les formulaires sont à retirer en mairie.

**MISSION LOCALE** : Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, vous souhaitez un accompagnement, un conseil, une information, la Mission Locale met à votre disposition différents moyens pour accéder à l'emploi, la formation, la mobilité, le logement, la santé et les loisirs. Prendre contact avec une conseillère auprès de la mairie ou de l'antenne de Landivisiau à la Maison de l'Emploi, 28 rue Mangin ; ☎ 02-98-68-67-64.

### **EMBALLAGES PLASTIQUES, DES REPERES POUR BIEN TRIER**

De manière générale, il est facile de se repérer dans les emballages plastiques à trier. En effet, seuls les emballages qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon sont recyclables. Cette astuce permet d'écarter déjà bon nombre d'emballages plastiques qui nous posent question. Toutefois quelques bidons et flacons figurent comme exception et ne sont pas recyclables car ils ont contenu des produits nuisant à leur recyclage. L'exception la plus courant : les bidons d'huile de moteur. Faisons le point dans la maison.

#### **DANS LE GARAGE**

Je trie : flacon produit d'entretien, flacon produit à vitres, flacon cire parquets, bidon eau déminéralisée, flacon répulsif chiens-chats, bidon liquide de refroidissement, bidon lave-glace, bouteille de white-spirit, flacons produit pour les plantes.

Je ne trie pas : bidon d'huile de moteur, pot de fleur en plastique, cartouche de silicone, jouet cassé.

#### **DANS LES WC**

Je trie : flacon produit d'entretien et de nettoyeur ménager, bidon eau de javel, flacon gel WC.

Je ne trie pas : paquet plastique de lingettes, bassine, brosse, WC, film packs de papier toilette.

#### **DANS LA SALLE DE BAIN**

Je trie : flacon gel douche, flacon savon liquide, flacon shampoing, flacon lait hydratant, bouteille détachant, bidon lessive.

Je ne trie pas : gobelet en plastique, tube de dentifrice, brosse à dent, jouet de bain, pot de gel, sac plastique, sac cabas, plaquette aluminium de médicaments.

#### **DANS LA CUISINE**

Je trie : bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, de soupe, bouteille de crème liquide, bouteille d'huile (recyclable depuis 2007), boîte sucre glace, boîte chocolat en poudre, flacon liquide vaisselle, flacon mayonnaise, moutarde et ketchup.

Je ne trie pas : barquette plat préparé, barquette plastique, blister plastique, pot de yaourt, barquette polystyrène, boîte plastique pâtisserie, sac de surgelés, boîte d'œufs, barquette de fruits et légumes, barquette de beurre, sachet de salade, barquette fromage à tartiner, vaisselle plastique, passoire, film pack d'eau, film bouquet de fleur, boîtier CDs.

**RAPPEL** : toutes les bouteilles et les flacons doivent être vides de leur contenu . Si possible, compactez-les. Laissez les bouchons : ils seront recyclés, et c'est plus propre pour vous les transporter.

### **Eco Point Rue de l'Elorn**

#### **Aux usagers**

Merci de respecter cet endroit. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs prévus à cet effet et non sur le sol. Le non-respect est passible d'amendes

Pour tout renseignement sur les consignes de tri, contactez votre ambassadrice du tri à la C.C.P.L. du lundi au vendredi matin

☎ 02.98.68.42.41

Mail :

[s.sunak@pays-de-landivisiau.com](mailto:s.sunak@pays-de-landivisiau.com)

**MEDECINS**

- Dr Robert CRENN : ☎ 02.98.68.82.92
- Dr Luc PAUGAM : ☎ 02.98.68.80.05

**PHARMACIES DE GARDE**

Pour connaître les 3 pharmacies les plus proches du lieu d'appel : ☎ 3237

**La pharmacie de garde le dimanche assure la permanence 7j/7j et 24h/24h  
Toute la semaine qui suit**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du 18 au 24/01/09<br/>Pharmacie BESSE de LANDIVISIAU</li> <li>▪ du 25 au 31/01/09<br/>Pharmacie RAYNAUD de SIZUN</li> <li>▪ du 1<sup>ER</sup> au 7/02/09<br/>Pharmacie LEGOFFIC de COMMANA</li> <li>▪ du 8 au 14/02/09<br/>Pharmacie GOURGUES de L.GUILMILLAU</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du 15 au 21/02/09<br/>Pharmacie MARTINEAU de LANDIVISIAU</li> <li>▪ du 22 au 28/02/09<br/>Pharmacie PICARD de PLOUVORN</li> <li>▪ du 1<sup>ER</sup> au 7/03/09<br/>Pharmacie PRIGENT de LANDIVISIAU</li> <li>▪ du 8 au 14/03/09<br/>Pharmacie RANNOU de ST THEGONNEC</li> </ul> |
|---|--|

NUMEROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17 - Médecin : 15 - Pompiers : 18

**HORAIRES DES MESSES  
A SIZUN**

♦ JANVIER

11 janvier : 10h30  
25 janvier : 10h30

♦ FEVRIER

8 février : 10H30  
22 février : 10H30  
25 février : 18H mercredi des Cendres

♦ MARS

1er mars :  
10H30 messe d'ensemble à COMMANA  
8 mars : 10H30  
22 mars : 10H30

**Date des vacances de Février :**

Lycée/Collège/Primaire/Maternelle :

Du samedi 7 février au lundi 23 février 2009

**A.S.S.T. – PROGRAMME EQUIPES PREMIERES**

**A.S.S.T. / SECTION HANDBALL**

- Le 17 janvier** : match à Plescop à 19h45
- Le 24 janvier** : match à Morlaix à 19h00
- Le 31 janvier** : match à Ploudiry contre Elorn HB
- Le 7 février** : match à CMG sur Ille
- Le 28 février** : match à Ploudiry contre Plougonvelin

**A.S.S.T. / SECTION FOOTBALL**

- Le 11 janvier** : match à Morlaix
- Le 18 janvier** : match à Sizun contre Guiclan
- Le 25 janvier** : match à la Forest Landerneau
- Le 1<sup>er</sup> février** : match à Berrien
- Le 8 février** : match à Sizun contre Plougasnou
- Le 1<sup>er</sup> mars** : match à St Martin

**Autres permanences**

● **ADMR** : (49 bis rue de l'Argoat)

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

☎ 02-98-24-10-88

● **Relais Assistantes**

**Maternelles (RAM)** (au bureau de Saint-Ildut):

Le vendredi de 13 h 30 à 17 h 00.

**MEMENTO**

Date	Manifestation	Lieu
13 janvier	AG + jeux (club des retraités)	Salle Saint-Ildut
24 janvier	Sauté de porc (collège)	
Du 2 au 6 février	« La Comédia dans tous ses états » (C.C.P.L.)	Gollen
14 février	Fest Noz (Lapoused Ar Menez)	
21 février	Tournoi de handball	Salles omnisports
22 février	Thé dansant (FNACA)	Salle Saint-Ildut
28 février	Kig Ha Farz (Amicale Laïque)	Salle Saint-Ildut

« **LES GESTES DE PREMIERS SECOURS** »

REUNION PUBLIQUE ORGANISEE  
PAR LA MSA

Salle St Ildut

Mercredi 4 février 2009 à 20h30

**Entrée gratuite**